

## Réunion CT (Comité Technique) du 14 mars 2016

Nous avons été élus entre autre pour servir au mieux le plus grand nombre de Decazeillois notamment dans leurs besoins quotidiens dans les domaines de la propreté, de la voirie, de l'eau, de la sécurité, de l'accueil, de l'attractivité, du bon entretien des installations scolaires, sportives, associatives, culturelles... Il s'agit de faire entrer Decazeville dans le 21<sup>ème</sup> siècle et la rendre attractive, cela pour le bien être de la ville, des habitants et des agents de la commune.

Pour cela nous avons besoin tous les jours d'un maximum d'agents présents.

Aujourd'hui compte tenu de l'organisation rencontrée à notre arrivée, il n'est pas possible de répondre à toutes les demandes de la population.

En effet, le temps de travail d'une majorité du personnel tient compte des faits suivants :

- chaque Agent au régime de 35h. hebdomadaires doit effectuer de par la loi 1607 heures par an.
- Il bénéficie de 32 jours de congés+ 2 jours de fractionnement (octroyés systématiquement) et 24 jours de RTT par an
- L'absentéisme moyen oscille **entre 15 et 20%** (le taux moyen dans la fonction publique est de l'ordre **de 8% en France**)

Ainsi, c'est environ 35% de l'effectif total qui est absent durant toute l'année.

Comment faire, au moment où l'Etat nous baisse ses dotations, où nous aidons financièrement la Communauté de Communes, où notre endettement est très élevé, où ne pouvons pas raisonnablement faire jouer le levier fiscal, où notre nombre d'employés par habitants est nettement supérieur à ce qui se pratique dans la région. La solution passe par l'optimisation des ressources et de moyens. Pour faire face aux différents challenges de demain, la collectivité doit améliorer son outil de travail. La proposition qui est faite est de débattre autour d'un projet de règlement du personnel harmonisant les pratiques « decazeilloise » avec les règles nationales. D'autre part, la deuxième phase de travail est la proposition d'un système compensatoire.

Nous sommes donc dans l'obligation de maîtriser la masse salariale et de mettre en place une nouvelle organisation qui doit nous permettre d'avoir plus d'agents présents en même temps et ainsi de mieux répondre aux attentes des Decazeillois :

- le nombre de jours de congés sera ramené à 27 jours
- l'horaire de travail sera pour la plupart des services ramené de 40 h à 37h et de ce fait le nombre de jours de RTT passera de 24 à 11 jours comme la plupart des communes voisines...
- nous mettrons en place un système de compensation indemnitaire et une prime d'encouragement qui permettra à chacun d'améliorer son pouvoir d'achat.
- un plan de formation permettra d'accroître la polyvalence et une meilleure évolution de carrière.

Nous sommes conscients de l'effort demandé mais dans la situation actuelle c'est ainsi que nous pourrons préparer notre Collectivité à des jours meilleurs et porteurs pour son avenir.

L'équipe municipale désire avant tout construire cet avenir avec les employés municipaux au service des Decazeillois.

Le Maire

**François Marty**